

Cycle Master en Sciences et Techniques

Filière « Sciences de l'Environnement »

Objectifs de la formation

La filière propose deux options :

- **Option 1** : Environnement marin et transfert des polluants
 - **Option 2** : Techniques de traitement en environnement
- L'enseignement théorique et pratique permettra à l'étudiant l'acquisition et la confrontation des acquis conceptuels et expérimentaux nécessaires à la connaissance de l'environnement. Les objectifs retenus dans ce master sont de former des spécialistes dans le domaine de l'environnement. Cette formation permettra aux étudiants d'acquérir une spécialisation en environnement répondant aux exigences de la recherche fondamentale et appliquée, et apportant une ouverture sur les applications de la recherche dans les secteurs socio-économique

Compétences visées et Débouchées

La filière a pour objectif la formation de cadres de compétence pluridisciplinaire capables :

- ♦ d'identifier et d'évaluer les différentes pollutions et de mettre en œuvre des technologies de traitements appropriés ;
- ♦ d'acquérir les grandes techniques d'instrumentation, d'analyse et de contrôle pour la protection de l'environnement ;
- ♦ de se préparer aux carrières de recherches universitaires et industrielles ;

La formation a des débouchés dans diverses structures publiques et privées (administrations publiques de l'Etat, agences spécialisées, services d'hygiène, organismes dépendant du ministère de l'environnement, industries spécialisées dans la gestion et le traitement des eaux, des déchets, de l'air et des sols, bureaux d'études, toute industrie ayant un pôle environnement, laboratoires publics ou privés d'analyse et de contrôle...).

Public cible et conditions d'admission

L'accès aux formations de Master en Sciences et Techniques est ouvert aux titulaires :

- ♦ de la licence dans le domaine de formation du Master en Sciences et Techniques ou d'un diplôme reconnu équivalent satisfaisant aux critères d'admission prévus dans le descriptif de la filière.
- ♦ de diplômes au moins d'un niveau équivalent de la licence, sur étude de dossier et/ou par voie de concours, et satisfaisant aux critères d'admission prévus dans le descriptif de la filière.
- **Pré-requis pédagogiques** : Ecologie, Biologie, Géologie, Chimie, Statistique, Informatique
- **Procédures de sélection et d'entretien** : sur dossier et entretien.

Coordonnateur de la Filière

- M. Mohammed Bakkali
- ♦ Email : medbak@hotmail.com

Semestre	Module
S1	Procédés de séparation et d'analyse physico-chimique
	Chimie de l'environnement et rejets urbains
	Statistique et simulation numérique
	Anglais/Expression et communication environnementale
S2	Fonctionnement et préservation des écosystèmes / Etude d'impact sur l'environnement
	Ressources hydriques et réseau d'assainissement
	Risques environnementaux naturels et changements climatiques
	Microbiologie de l'environnement
S3 option 1: Environnement marin et transfert des polluants	Aménagement et gestion des milieux côtiers
	Environnement marin et aquaculture
	Ecotoxicologie et biosurveillance de la pollution
S3 option 2: Techniques de traitement en environnement	Gestion de projet / Management environnemental (commun aux deux options)
	Génie physico-chimique des traitements des eaux /Dépollution atmosphérique
	Bioremédiation et lutte biologique en environnement
	Traitement des déchets, gestion et valorisation
S6	Gestion de projet / Management environnemental (commun aux deux options)
	Projet de fin d'études